

# Actualité de la Caisse des Français de l'Étranger

## **AFE**

**8 mars 2017**

**Présentation Laurent GALLET, Directeur de la CFE**

# Plan

- Actualité de la CFE
  - Avancées 2016
  - Perspectives 2017
- Carte vitale pour les clients de la CFE

# Les avancées 2016

- Adhésion en ligne pour le salariés et les étudiants
- Possibilité de consulter le site internet sur Smartphone
- Abandon des N° de téléphone surtaxé
- Refonte et sécurisation des espaces clients sur le site internet
- Ouverture d'une cellule « prospects »
- Exonération de la rétroactivité (décembre 2016 à février 2017)

# Réalités et perspectives 2017

- Expérimentation en Thaïlande de prise en charge en tiers payant des frais hospitaliers à hauteur de 80% via un assistant
- Enrichissement de l'espace client
- Téléprocédure feuille de soins en ligne
- Refonte du site internet
- Mise en place d'un service client
- Autres actions à faire valider par le prochain CA

# Carte vitale pour les clients de la CFE

# La carte vitale

- La disposition de l'article 64 de la LFSS pour 2017:

L'article L. 161-15-4 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

*« Par dérogation au premier alinéa du présent article, les adhérents à l'une des assurances volontaires maladie-maternité-invalidité ou maladie-maternité prévues aux chapitres II, III et V du titre VI du livre VII du présent code sont dispensés de cette restitution afin de faciliter le service et la prise en charge par la Caisse des Français de l'étranger des soins mentionnés à l'article L. 766-2 ».*

Article L. 161-15-4:

*« Toute personne qui cesse de bénéficier des droits aux prestations à l'assurance maladie en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 161-8 ou de l'article L380-1 est tenue d'en informer, dans un délai fixé par arrêté, l'organisme d'assurance maladie auquel elle est rattachée ainsi que de restituer la carte électronique individuelle interrégimes mentionnée à l'article L 161-31 qui lui a été délivrée ».*

# La carte vitale

## Les enjeux et objectifs du projet

- Un service équivalent à celui rendu par les caisses d'assurance maladie pour les soins France (près de 50% des remboursements de la CFE)
- Plus d'envoi de feuilles de soins papier
- Une réduction des délais de remboursement (moins de 5 jours)
- Des gains d'efficacité pour la CFE

# La carte vitale

## un projet important

- L'utilisation d'outils et de services existants d'un opérateur des régimes obligatoires (CNAMTS ou MSA)
- Un fonctionnement dans un cadre de normes très structurantes
- Une articulation à réaliser avec plusieurs acteurs externes (GIE Sesam Vitale, CNAMTS ou MSA, CNAV (RNIAM))
- Disposer d'une base d'assurés fiable, à jour et interopérable avec le RNIAM
- Définir et mettre en place les processus de gestion avec les partenaires



# La carte vitale

## Des impacts importants

- Les clients:
  - Equiper en carte vitale ceux qui n'en disposent pas
- Les partenaires complémentaires:
  - Redéfinir les process de gestion et réviser les cadres conventionnels
- Les entreprises:
  - Qui interviennent dans certains processus de gestion (adhésion)
- Les professionnels de santé:
  - Une exigence de tenue à jour des droits rigoureuse

# La carte vitale

- **Le calendrier:**

**2018**